



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 78654

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur l'état d'avancement du projet de contournement autoroutier de la ville d'Arles. Dès 1995, l'État a manifesté sa volonté de réaliser ce dernier tronçon autoroutier manquant entre l'Italie et l'Espagne. De nombreuses études ont été conduites afin de déterminer le tracé de cet ouvrage autoroutier. Une large concertation pilotée par la direction régionale de l'équipement a été conduite pendant de très nombreux mois, en associant plus d'une quarantaine d'associations regroupant les habitants concernés par ce projet. Ces études et cette concertation ont permis dès 2006 de retenir un fuseau (bande d'un kilomètre) parmi la dizaine de variantes examinées. C'est un tracé sud, dit sud-Vigueirat qui a été retenu par les services de l'État. Depuis, des études complémentaires ont été conduites pour arrêter la bande des 300 mètres, préalable au lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique. Malheureusement, à ce jour, quinze ans après le lancement de cette réflexion, aucune confirmation officielle de la part du Gouvernement n'est intervenue sur ce dossier, laissant craindre aux populations concernées un abandon pur et simple du projet. La validation par le comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire du schéma national des infrastructures de transports ne semble pas encore être intervenue. Or le trafic de transit entre l'Italie et l'Espagne emprunte aujourd'hui la route nationale 113, véritable plaie au cœur de l'agglomération arlésienne, classée patrimoine mondial de l'humanité. Aujourd'hui, le trafic sur cette voie inadaptée atteint 60 000 véhicules par jour. 80 000 véhicules sont attendus dès 2015. Les risques d'accidents graves de la circulation en raison de l'inadéquation de cette double voie à l'augmentation du trafic sont de plus en plus élevés et inquiètent l'ensemble des Arlésiens et des habitants du pays d'Arles. Il lui demande de lui confirmer l'engagement de l'État sur la réalisation de cet ouvrage et de lui indiquer le calendrier retenu pour le lancement de ce chantier, indispensable pour l'aménagement équilibré du delta rhodanien.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78654

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5165

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)